



Prélèvement sur mon compte sans autorisation

Par **Jennyli**, le **19/09/2010** à **21:18**

Bonjour,

Voilà le mois dernier j'ai demandé à Véolia un échancier mensuel pour régler ma facture qui a été accepté. J'effectue mon premier versement par carte bleue. Le mois suivant lorsque j'ai voulu payer toujours par carte bleue ils m'informent qu'ils avaient essayé de prélever (grâce à mes références bancaires données le mois précédent) mais que celui-ci avait été rejeté par ma banque normal étant donné que j'avais changé de carte entre temps... Ma question est toute simple ont-ils le droit d'effectuer des prélèvements sans autorisation de ma part (car je n'ai rien signé et n'ai donné aucun accord oral non plus)? Et quels sont mes recours? Merci beaucoup .

Par **mimi493**, le **19/09/2010** à **21:51**

Vous avez un préjudice ?

Vous avez de la chance car moi, j'ai oublié de renvoyer l'autorisation de prélèvement et la cie de l'eau a réussi à prélever sans le moindre rejet de ma banque :)